

Conseil d'école du 22 juin 2010 - Compte rendu

Présents:	Pascale Lacoffrette	directrice de l'école
	Denise Iceta	future directrice de l'école
	Marie-Christine Marsot	enseignante
	Marie-Pascale Jeandot	enseignante
	Corinne Tourne	enseignante
	Bernadette Chevalier	enseignante
	Joceline Chenevas	ATSEM
	Marie Muggeo	ATSEM
	Céline Curinier	ATSEM
	Marie-Catherine Duboeuf	ATSEM
	Marc Boussant	délégué DDEN
	Gerald Giraud	premier adjoint au Maire
	Michèle Million	conseillère municipale déléguée
	Bernadette Bonnard	conseillère municipale
	Lucile Cagnon	représentante des parents
	Karine Mazens	représentante des parents
	Matteo Vocale	représentant des parents
	Eoin Licken	représentant des parents

Ordre du jour:	1. Prévisions pour la rentrée 2010
	2. Bilan des projets de l'année
	3. Validation définitive du PPMS
	4. Aménagements réalisés dans et pour l'école
	5. Questions diverses

1. Prévisions pour la rentrée 2010 (personnel, effectifs)

Changements dans le personnel prévus à la rentrée:

- La directrice Mme Pascale Lacoffrette quittera son poste à l'école des Petites Maisons, et sera remplacée par la nouvelle directrice, Mme Denise Iceta, à laquelle nous souhaitons une bienvenue chaleureuse.
- Une des enseignantes, Marie-Christine Marsot, profitera de sa retraite bien méritée: son remplacement sera déterminé en juillet.

Les présents au Conseil, en les remerciant pour tout leur travail, leur ont souhaité sincèrement un bon départ, au nom aussi de toutes les instances représentées.

Prévisions des effectifs à la prochaine rentrée:

- 43 élèves en Petite Section,
- 50 élèves en Moyenne Section,
- 52 élèves en Grande Section.

Avec un total de 145 élèves, le nombre de classes ouvertes reste donc inchangé à 5, avec une moyenne d'environ 29 élèves par classe (pour l'ouverture d'une sixième classe les effectifs à la rentrée devraient être plus de 160).

2. Bilan des projets de l'année

L'équipe enseignante a commenté la bonne réussite des activités liées aux projets d'école, avec une bonne implication des enfants qui se sont montrés très motivés.

Pour couronner la fin du projet d'éveil à la danse, l'intervenante professeur de danse Isabelle Raquin présentera un spectacle de danse aux enfants le jeudi 1er juillet à l'école.

Plusieurs remarques positives des parents ont été reçues par les représentants des parents au sujet de ces ateliers de danse, notamment dans la classe de Marie-Pascale. Plusieurs parents ont remarqué qu'à la maison les enfants parlaient avec plaisir et enthousiasme de cette activité.

Par ailleurs, pour information: la définition du projet d'école 2010-2013 est en état de bon avancement, et sera finalisée après la rentrée de septembre.

Les sorties de fin d'année ont parfois été rendues un peu difficiles par la météo, et parfois elles ont donc du être reportées. Un grand merci au personnel de la cantine scolaire, qui, lors de l'annulation de la sortie des élèves des Petites Sections au plateau de l'Arselle, a pu au dernier moment organiser un repas chaud pour les enfants.

3. Validation définitive du PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de l'école maternelle des Petites Maisons a été finalisé, et le document est disponible chez la directrice de l'école.

Il prévoit les actions nécessaires pour la sûreté des enfants et du personnel en cas de sinistre majeur, d'origine naturelle ou technologique (il est utile de rappeler ici qu'il n'y a pas beaucoup de risques naturels dans notre commune, mais nous nous devons d'être prêts à toute éventualité).

Le PPMS contient aussi une section utile pour les familles, qui décrit aux parents les bons réflexes à avoir en cas d'alerte:

- ne pas aller vers les lieux du sinistre pour récupérer les enfants (ils seront mis en sûreté à l'école);
- écouter la radio (par exemple France Info);
- ne pas téléphoner, pour éviter d'encombrer les réseaux, utilisés aussi par les secours;
- recevoir avec prudence les informations partielles (passe-parole...);

La pièce jointe à la fin de ce compte rendu décrit ces consignes de façon plus complète. La Mairie évaluera aussi la possibilité de rajouter un article à ce sujet dans le bulletin municipal, ainsi que de réaliser des tests avec la sirène d'alarme du village.

Pour information: l'école maternelle des Petites Maisons procède régulièrement (3 fois par an) à des essais d'alerte incendie, sans avertissement préalable des enseignants, et avec la participation des élèves pour mettre en pratique les consignes.

En conclusion de la présentation, le PPMS a été approuvé à l'unanimité au sein de ce conseil d'école.

4. Aménagements réalisés dans et pour l'école

Les rideaux vieillissants ont été remplacés par des stores, sur les parties ouest, est, et sud du bâtiment.

Les jeux de la cour ont aussi fait l'objet d'un renouvellement, les travaux seront effectués cet été pour un total d'environ 20 000 euros.

5. Questions diverses

L'attention des parents est attirée sur le fait que la cantine scolaire est souvent encombrée: il arrive souvent qu'il y ait plus de 100 élèves pour le déjeuner. Le niveau sonore pendant le repas n'est sûrement pas confortable pour les enfants.

Cet encombrement est un point de vigilance permanente entre école et Mairie (aménagements, personnel...). Néanmoins, de leur côté, les parents sont encouragés à considérer que l'utilisation fréquente de la cantine peut aussi être cause de fatigue pour les enfants qui passent ainsi de longues journées en collectivité. Si au long de l'année il se présentait des opportunités pour soulager de temps en temps les enfants (échanges entre parents de repas à la maison, par exemple), la pause de midi en serait bien plus agréable pour nos petits: les parents sont encouragés à suivre cette pratique s'ils en ont l'opportunité.

[Pièce jointe: « Informations aux familles - Les bons réflexes en cas d'accident majeur »]

Informations aux familles : *Les bons réflexes en cas d'accident majeur*

En cas d'alerte :

- N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.
- Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

<i>France Bleue Isère</i>	<i>102.8 ou 98.2 Mhz ou 93.1 ou 101.8</i>
<i>France Infos</i>	<i>105.1Mhz ou 103.4 ou 105.4</i>
<i>France Inter</i>	<i>89.9 ou 99.4 Mhz ou 89.1 ou 93.5 ou 99.8</i>

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer. Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu.
- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple grâce à des téléphones mobiles).

Consignes générales des conduites à tenir :

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- utiliser la mallette de première urgence ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- faire asseoir uniquement les élèves indemnes ;
- expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- établir la liste des absents (annexe 8) ;
- repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- déterminer un emplacement pour les WC ;
- proposer aux élèves des activités calmes ;
- suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, "crise de nerfs "...) ;
- remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.